

***Séance régulière du  
Conseil scolaire fransaskois  
Vendredi 28 novembre 2025 (13h00)  
En mode virtuel***

**Procès-verbal**

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert  
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille  
Rosemarie Gelsinger, Région n° 3 de Regina  
Michel Lepage, Région n° 4 de l'école Providence  
Roger Gauthier, Région n° 5 de Saskatoon  
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park  
Oumnia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords  
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore  
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Le membre suivant du Conseil scolaire est absent :

Nathan Poirier, Région n° 1 de Bellegarde

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général  
Anne-Marie Chevalier, Directrice (intérim) Partenariats & Prog. Culturelle  
Robert Cousin, Coordonnateur des ressources humaines  
Catherine Liffran, Adjointe exécutive à la direction générale

**I. Ouverture**

**1.1 Bienvenue**

La présidente du CSF, Mme Geneviève Binette, souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF de leur présence à cette séance régulière.

La présidente constate que le quorum est atteint. Elle appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 28 novembre 2025 à 13h00, qui se tient en mode virtuel.

La conseillère scolaire, Mme Rosemarie Gelsinger, procède ensuite à la lecture du mot de bienvenue du CSF :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés

- qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.
- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement de la division scolaire fransaskoise.
  - Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
  - Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
  - Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
  - À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Cris, des Saulteaux et des Nakoda/Nakota ainsi que le pays natal des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 28 novembre 2025 et \*\*assentiment sur la correspondance*

**25.072** **ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 28 novembre 2025 tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**25.073** **ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF adopte par assentiment le point 3 de la correspondance, tel que présenté lors de la séance du 28 novembre 2025.

**ADOPTÉ**

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

La présidente du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts, qu'il soit actuel, perçu ou potentiel, peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.4 *Point d'amélioration continue*

Les membres du CSF ont participé aux sondages relatifs à la politique à réviser (3.1.1 Santé, Sécurité et Environnement) ainsi qu'au positionnement stratégique et au cadre d'imputabilité du CSF qui concerne l'initiative ciblée du CÉF (L'éducation en mode virtuel), qui est listée dans les neuf (9) positionnements stratégiques.

Les résultats de ces sondages ont été communiqués par courriel aux membres du CSF.

**25.074** **MARIA LEPAGE :** Que le CSF mandate le comité des politiques de réviser la politique 3.1.1 Santé, Sécurité et Environnement du Manuel des politiques du CSF.

**ADOPTÉ**

1.5 *Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 26 septembre 2025 et de la séance d'organisation du 7 novembre 2025*

**25.075** **ROSEMARIE GELSINGER :** Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 26 septembre 2025, tel que présenté lors de la séance du CSF du 28 novembre 2025.

**ADOPTÉ**

**25.076** **MONICA FERRÉ :** Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance d'organisation du 7 novembre 2025, tel que présenté lors de la séance du CSF du 28 novembre 2025.

**ADOPTÉ**

## II. Directions du Conseil

### 2.1 Points d'information

#### 2.1.1 Rapports de suivis de la Direction générale

En conformité avec la politique 2.3 (Code de conduite) et la politique 2.8 (Supervision du rendement), la direction générale du CÉF, M. Ronald Ajavon, présente les résultats des évaluations annuelles du CSF pour l'année 2024-2025, à savoir :

- L'évaluation du CSF
- L'évaluation individuelle des membres du CSF
- L'évaluation de la présidence du CSF

#### 2.1.2 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, des rapports sur les demandes de permission d'admission pour l'année scolaire 2025-26, à savoir :

- Le sommaire des demandes de permission d'admission 2025-26 au 7 novembre 2025
- Les permissions d'admission du 19 septembre au 4 novembre 2025
- Les permission d'admission 2025-2026, par catégorie et au 7 novembre 2025
- La provenance des élèves de prématernelle non ayant droit 2025-2026, au 16 septembre 2025
- Les demandes d'inscriptions pour les Centres de la Petite Enfance (CEPE) au 4 novembre 2025

**25.077 ROGER GAUTHIER:** Que le CSF reçoive les résultats des évaluations annuelles du CSF pour l'année 2024-2025 ainsi que les rapports sur les permissions, tels que présentés lors de la séance du 28 novembre 2025.

**ADOPTÉ**

#### 2.1.3 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

Sans objet.

#### 2.1.4 Dates à retenir

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 17 novembre 2025 comprenant les diverses dates connues à ce jour.

### 2.2 Décisions

#### 2.2.1 Rapport des ressources humaines

**25.078** **DUMNIA TAHIRI** : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 13 h 23, lors de sa séance régulière du 28 novembre 2025, en présence de la Direction générale du CÉF.

**ADOPTÉ**

**25.079** **MARIA LEPAGE** : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 28 novembre 2025 à 13 h 30.

**ADOPTÉ**

**25.080** **DUMNIA TAHIRI** : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 18 septembre au 20 novembre 2025, tel que présenté lors de sa séance régulière du 28 novembre 2025.

**ADOPTÉ**

*2.2.2 Adoption du rapport annuel*

**25.081** **ÉLIZABETH PERREAU** : Que le CSF reçoive et entérine l'ébauche du rapport annuel pour 2024-2025 tel que présenté lors de sa séance régulière du 28 novembre 2025.

**ADOPTÉ**

*2.3 Rapports des comités et représentants*

*2.3.1 Comité stratégique*

Sans objet.

*2.3.2 Comité des finances et de vérification*

La présidente du CSF, Mme Geneviève Binette, fait un rapport oral de la rencontre qui s'est déroulée le mercredi 26 novembre 2025.

*2.3.3 Comité de gouvernance et des politiques*

Sans objet.

*2.3.4 Comité de reconnaissance*

Sans objet.

*2.3.5 Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires*

Sans objet.

*2.3.6 Comité des ressources humaines*

Sans objet.

*2.3.7 Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina*

Sans objet.

*2.3.8 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA*

La représentante auprès du comité exécutif du SSBA, Mme Élizabeth Perreault, fait un rapport oral sur l'Assemblée générale d'automne du Saskatchewan School Boards Association (SSBA) qui s'est tenue les 17 et 18 novembre 2025.

Elle fait part également de la formation « Trustee Academy » organisée par le SSBA le jeudi 29 janvier 2026.

Le vice-président, M. Roger Gauthier, a fait un rapport écrit sur sa participation à l'Assemblée générale d'automne du SSBA.

*2.3.9 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF*

Le vice-président, M. Roger Gauthier, a fait un rapport écrit sur sa participation au Conseil d'administration et au Congrès de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) qui se sont déroulés à Kelowna (CB) du 15 au 18 octobre 2025.

*2.3.10 Représentant auprès de la table des élus*

Sans objet

**25.082 GUY ROBERGE :** Que le CSF reçoive les rapports oraux et écrits des représentants du CSF auprès des organismes extérieurs.

**ADOPTÉ**

**III. \*\*Correspondance**

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

**IV. Délégations et présentations spéciales**

**V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière**

**VI. Tour de table et clôture de la séance**

**6.1 Points saillants**

**6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)**

**6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 26 septembre 2025**

Le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 26 septembre 2025 a été présenté aux membres du CSF.

*6.2.2 Autoévaluation de la séance du 28 novembre 2025*

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 8 décembre 2025 à midi.

*6.3 La prochaine séance*

La prochaine séance du CSF aura lieu le vendredi 30 janvier 2026, à 13 heures, en mode virtuel.

*6.4 Levée de la séance du 28 novembre 2025*

**25.083 ROSEMARIE GELSINGER :** Que le CSF lève la séance régulière du 28 novembre 2025, en mode virtuel, à 14 h 09.

**ADOPTÉ**



Présidence



Secrétaire